

# Pour les Bovins et les Petits ruminants

## Pour les Bovins

### Tuberculose

Aide aux cheptels sous obligation de dépistage Tuberculose sans prise en charge par l'Etat.

50 % des frais de tuberculination  
Taux révisable en fin d'année selon le nombre de dossiers (*enveloppe régionale plafonnée*).

### Néosporose

Cheptel en plan : 50 % des frais d'analyses de 1<sup>ère</sup> année.

### Avortements

Recherche des causes infectieuses.  
Aide dès le 1er avortement :  
3 pathologies recherchées au min  
- Bovin : BVD, Fièvre Q, Néosporose  
- Petits ruminants : Toxoplasmose, Fièvre Q, Chlamydie

100 % des frais d'analyses  
Plafond de 150€ (bovins) à 180€ (petits ruminants).

### Parasitisme

Aide au dépistage : forfait 10€ par analyse max 6 coprologies ou 6 dosages par an et par espèce.

### Désinfection – Désinsectisation Diagnostic ambiance bâtiment

Prestation réalisée par FARAGO SUD OUEST ou prestataire indépendant.

50% du coût de réalisation - plafond 100€  
25% dans le cadre d'une désinfection obligatoire suite abatage de troupeau.

### Jeune installé

Audit d'élevage GDS gratuit et 100€ de crédit sanitaire.

### Approche sanitaire globale

Audit d'élevage GDS gratuit.

### Formation

Accès à un panel de formations techniques conçues par les vétérinaires du GTV 65 ou intervenants extérieurs.

Gratuites pour les adhérents.

### Maladies néonatales

Recherche des causes d'une forte mortalité néonatale

100% des frais d'analyses de 1<sup>ère</sup> année - Plafond de 200 €

### Fût déchet de soins

Le fut de collecte obligatoire est remboursé à hauteur de 17.5€ HT / an.

### Germes Lait et fromages

Aide à la recherche de la source lors de la découverte de germes avec ou sans blocage de la production.

50 % des frais d'analyses  
Plafond de 1 500 € (avec blocage) ou de 750 € (sans blocage).  
Taux révisable en fin d'année selon le nombre de dossiers (*enveloppe régionale plafonnée*).

## Pour les Petits ruminants

### Border Disease

Cheptel en plan : 3€/animal sur PCR de mel de 5 sur les agnelles - Plafond 250€

50 % des frais de 1<sup>ère</sup> injection de vaccination - Plafond 250€

### Génotypage tremblante

Sur vos béliers : 1 génotypage financé par tranche de 50 animaux présents à l'appel à cotisation (minimum 1 financé par cheptel).

### Visna Maedi

Cheptel en plan : 50% dans la limite de 50 animaux en mélange, et si moins de 50% des mélanges positifs financement des reprises en individuel à hauteur de 50%.

**Vous avez un doute ou une demande autre ? contactez une technicienne**

### Couloir de contention

50€ de location + frais de déplacements 0.66€  
ht du km (départ lieu de stockage Panassac 32)  
06.42.65.42.22

### Matériel d'élevage

Possibilité de réaliser des devis  
concernant le matériel d'élevage a  
prix compétitif  
06.42.65.42.22

### Dératisation Désinfection Désinsectisation

Service élevage Pyrénées-Gascogne  
Technicienne Marie-Pierre TOUZANNE  
07.77.34.20.77  
Prestation de service ou fourniture de  
produits professionnels

### Parage bovin

Service de parage bovin  
Charlène CASTEX  
Tel : 06.61.03.53.13

Retrouvez toute  
l'actualité et les  
informations  
sanitaires sur le  
site :

<https://gds32-65.fr/>

Pour tout contact :

GDS 65 : 05.62.44.56.90  
aplma@wanadoo.fr

GDS 32 : 05.62.61.79.79  
gds32@reseaugds.com

Facebook :  
gds32gds65aplma

# GDS

Gers



L'action sanitaire ensemble

# GDS

Hautes-Pyrénées

En plus des garanties sanitaires,  
documents d'élevage, tiers payant  
prophylaxie, vous pouvez bénéficier  
des aides et services suivants mis à  
disposition par le GDS:

### Abattage animal accidenté

Pour tout animal accidenté ne pouvant être transporté  
jusqu'à l'abattoir pour y être tué.

Coût du service : 150€ (facturation GDS : prestation  
d'abattage et de transport jusqu'à l'abattoir) + coûts  
classiques inhérents aux abattoirs (facturation abattoir).  
06.42.65.42.22

Service contraint aux horaires d'ouverture des abattoirs

